Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le 08 AVR. 2025
ID : 030-213002975-20250404-2025_22-DE

2025-22

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GARD — ARRONDISSEMENT : LE VIGAN

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-SAUVEUR-CAMPRIEU

Nombre de conseillers en exercice : 8

Présents : 5

Votants : 5

L'an deux mille vingt-cinq
Le quatre avril
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sauveur-Camprieu (Gard)
Dûment convoqué par Madame le Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Madame Nicole AMASSE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 31/03/2025

PRÉSENTS :
MMES/MM. Nicole AMASSE, Marion CHOQUET, Philippe BARNAUD, Fabien ARJAILLES, Romane MINIOU.

ABSENTS :
MMES/M. Florence MAURIN, Christine NIEL, Roger RODRIGUEZ.

PROCURATION : Néant

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal. Madame Marion CHOQUET a été nommée pour remplir ces fonctions.

OBJET : APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17/01/2025 ET DU 26 FÉVRIER 2025

Madame le Maire invite le conseil municipal à approuver les procès-verbaux des séances du conseil municipal du 17 janvier 2025 et du 26 février 2025 ;

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
(par 5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

../...

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le 08 AVR. 2025
ID : 030-213002975-20250404-2025_22-DE

2025-22

➢ APPROUVE les procès-verbaux des séances du conseil municipal du 17 janvier 2025 et du 26 février 2025 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

La secrétaire de séance
Marion CHOQUET

Le Maire
Nicole AMASSE

MAIRIE DE ST-SAUVEUR-CAMPRIEU (GARD)

⇨ Transmis à la Préfecture, le 08/04/2025
⇨ Reçu par la Préfecture, le 08 AVR. 2025
⇨ Retour en mairie, le 08 AVR. 2025
⇨ Affiché le 08 AVR. 2025